



Dispositifs physiques : Haie et plantation

Préserver la quiétude

Où installer des banquettes :

- En contrebas des pistes et remontées mécaniques ;
- Le long des points d'ascension en ski de randonnée
- Dans la continuité d'autres dispositifs
- En bordure de pistes
- Zone à forte pente et /ou avalancheuse



- *En dehors des crêtes*
- *Rarement au-delà de 2 200m*



Avantages de ce dispositif :

- Véritable barrière dissuasive ;
- Bonne intégration paysagère ;
- Peu de maintenance nécessaire ;
- Pas de vandalisme ;
- Durée de vie ;
- Peut être utilisée pour limiter le ski en ascension ou en descente ;
- Favorable à la faune ;
- Peut aisément s'associer à de multiples enjeux ;
- Efficace été comme hiver ;
- Canalisation implicite des skieurs ;
- Préserve de l'érosion des sols.

Inconvénients de ce dispositif :

- Protection pour les skieurs limitée;
- Choix des essences locales
 - Non dangereuses (épines, toxicité),
 - Croissance adaptée,
 - Densité suffisante ;
- Délais avant efficacité importants ;
- Effet brise vent en ligne de crête ;
- Risque de déprédition par la grande faune ;
- Doit être d'une longueur suffisante.

Principes :

Renforcer ou créer de toute part des lisières forestières par l'intermédiaire de plantations ou d'une gestion adaptée de l'existant afin de canaliser naturellement les flux tout en préservant des zones de quiétudes pour la faune, tout en établissant une barrière au passage dans des zones dangereuses et tout en préservant les équilibres naturels et le paysage.

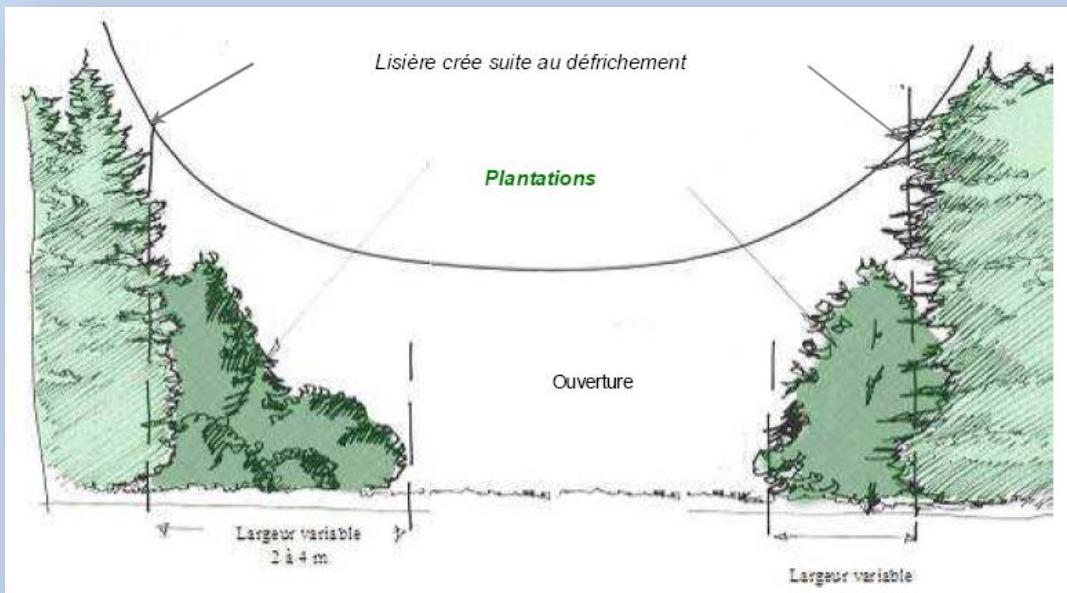


Figure 1 cabinet MDP – dossier UTN Sommand

Il est important d'avoir une lisière à plusieurs étages pour accroître l'effet barrière et pour réduire les effets de lisières linéaires et favoriser les écotones.

Caractéristiques du dispositif :

Achat	Mise en place	Maintenance	Structure à associer
Fonction des essences	A compléter	A compléter	ONF - Paysagistes

Préconisation de mise en œuvre :

- * Croiser les données cartographiques faunistiques (diagnostic habitats) et points à canaliser/sécuriser;
- * Demander l'avis du personnel de terrain et des acteurs locaux sur le choix du dispositif, la longueur, l'emplacement, ...
- * Etre vigilant quant à la largeur restante de la piste pour :
 - o éviter de densifier le flux des skieurs (confort ski),
 - o éviter d'opprimer les skieurs : perte de visibilité, accroissement de la sensation de vitesse
- * Envisager une protection et un renforcement de la plantation par d'autres dispositifs les premières années



- * Utiliser des essences
 - Adaptées aux conditions météorologiques,
 - Ayant une croissance suffisamment rapide
 - D'intérêt pour le paysage et la faune
 - Exemple : Sorbier des oiseleurs, noisetiers, alisiers nains, mélèze d'Europe, pin à crochet, cembro, ...
- * Planter en fin d'hiver, protéger les premières années ou ne pas procéder à un débroussaillage total
- * Mettre en place de petits panonceaux informatifs ;
- * Faire participer au projet l'Office National des Forêts, les chasseurs, les agriculteurs pour combiner les intérêts, les compétences, et les efforts.

Pour aller plus loin :

- Concevoir ou réaménager les pistes et les remontées mécaniques de manière à ce qu'elles ne donnent pas accès par gravité au site

Exemple : Domaine Les Karellis

• Contexte :

Dans le cadre de la création d'un nouveau téléski débrayable, la société des remontées mécaniques a proposé comme mesure de réduction des impacts, la mise en place d'une plantation en vue de constituer un effet barrière à la pénétration hors piste. Le site d'implantation est localisé à une altitude de 2 100m et date de 2006.



• Choix du dispositif :

La logique derrière cette mesure a été le long terme. En effet, dans cette optique l'exploitant espère pouvoir acquérir sur le long terme une protection durable et autonome. A l'heure actuelle, la plantation est accompagnée de filet permettant de protéger les plants



• Coûts :

L'investissement initial pour 350 mètres linéaires est de 42 000€ au total. Cela comprend 30 000€ pour la plantation en elle-même, 6 000€ pour le système d'irrigation et 8 000€ pour la mise en place des filets de protection et de panneaux explicatifs.



• Suivi :

C'est l'ONF qui assure le suivi du dispositif. Le budget alloué pour cette mesure compensatoire (entretien, comptage des tétras, communication, balises avifaunes....) est de 6000 € / an pour une durée de 10ans.

• Résultats :

Même s'il est trop tôt pour parler de résultats compte tenu de la faible croissance des plants, l'exploitant a constaté une certaine difficulté d'implantation des plants avec des dégâts liés aux sécheresses ou aux cervidés.

• Retours de l'exploitant :

Opération lourde avec un résultat à long terme. Le choix de plants de grande hauteur n'est pas concluant sauf si on est en présence d'un sol fertile, et en l'absence de prédateurs. Cette opération peut être intéressante au titre d'une expérience mais ne doit pas se systématiser. Avec le budget utilisé, il y a moyen d'assurer une mise en défend pour une zone plus importante avec des moyens plus simples.